DECLARATION DE PIEGEAGE Du. A.. / 0.4. / 20.24. au 30 Juin 20.2.5

Je soussigné (nom, prénom) Bin and Teau Jus
Adresse: Umpane Seau Hermaz Code postal: 49260 Ville Jon Their Bellay
Code postal: 49260 Ville: Jon New 12ellay
☐ Titulaire de droit de destruction*, Qualité du titulaire du droit de destruction : ☐ propriétaire *, ☐ possesseur *, ☐ fermier *. ☐ Piégeur
Déclare : Piéger *
Les pièges seront tendus sur la commune de : L'attend Bellay
Les pièges seront identifiés par le numéro d'agrément : 4928
Par M. (nom, prénom) Do mard Teau her Demeurant à Cotterel Bellay
Demeurant à
Piégeur agréé sous le N° d'agrément :
Et seront surveillés par M. (nom, prénom) 13 mais
Demeurant à Montreir Poellay
Fait à Montreil Pollay le 24,06,12024.
Signature du déclarant : Tampon de la mairie :
Sunday Service Contraction of the Contraction of th

Il en conserve un exemplaire pour publication à l'emplacement réservé aux affichages officiels.

Cette déclaration ne s'applique pas en cas de piégeage à l'intérieur des bâtiments, cours et jardins, installations d'élevage et, d'une façon générale, aux enclos attenant à l'habitation visés au I de l'article L. 424-3 du code de l'environnement.

Le Maire de la commune où est pratiqué le piégeage appose le tampon de la mairie sur cette déclaration.

Il en remet un exemplaire au déclarant.